



الوزارة الأولى  
PREMIER MINISTÈRE

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE  
Honneur - Fraternité Justice

اللجنة الوطنية  
لرقابة الصفقات العمومية  
Commission Nationale de  
Contrôle des Marchés Publics

Nouakchott le: ..... انواكشوط في:

Número: ..... الرقم:

PROCES VERBAL  
N° 7/CNCMP/2021  
DU 10/02

Le mercredi 10 février 2021 à 12 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Thiam Zakaria.

**Etaient présents:**

- Ahmed Salem Abdellahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Jemal Mahfoudh, membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, membre du CP
- Mohamedou Cherif Balle, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

**Etait absent:**

- Maalouma Limam Dahi, membre du CP

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE  
TAAZOUR À LA SOLIDARITÉ NATIONALE ET À LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

1°/- Examen du projet de DAO relatif aux travaux de réalisation de 70 réseaux d'alimentation en eau potable dans plusieurs Wilayas, Réf: lettre n° 05/CPMP/TAAZOUR reçue le 03 février 2021

**Décision**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de DAO sous réserve que soient prises en considération les observations suivantes :

- le montant de la garantie de soumission doit être exprimé par lot et le cumul des montants des garanties pour les 12 lots doit être compris entre 1 et 2% de l'estimation budgétaire;
- le montant du chiffre d'affaires requis pour la qualification doit être exprimé par lot et il est recommandé que le cumul des montants des chiffres d'affaires pour les 12 lots ne soit pas inférieur à l'estimation budgétaire;
- le montant de la capacité financière requise pour la qualification doit être exprimé par lot et il est recommandé que le cumul des montants des capacités financières pour les 12 lots soit compris entre 20 et 30% de l'estimation budgétaire.

PV N° : 7 du 10 février 2021

Page : 7

## COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT RURAL

2°/- Examen du PPM-2021, du PPDO, Réf: lettre N°00026/MA/CMD, du 02 février 2021.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2021*

## COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

3°/- Examen du complément d'informations relatif au rapport d'évaluation des offres techniques et financières pour la fourniture des produits alimentaires EMEL deuxième phase 2020. Réf.: lettre n°6 du 04 janvier 2021 du CSA reçue le 04 février 2021.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation, proposant les attributions des lots comme suit:*

- lot 1: blé, attributaire SMID pour un montant de 87 482 472,5 MRU TTC et Hors TVA et un délai de livraison de 15 jours*
- lot 2: blé, attributaire SMID pour un montant de 70 686 000 MRU TTC et Hors TVA et un délai de livraison de 60 jours*
- lot 1: sucre, attributaire MATRIX pour un montant de 29 920 000 MRU TTC et un délai de livraison de 15 jours*
- lot 2: sucre, attributaire MATRIX pour un montant de 19 401 600 MRU TTC et un délai de livraison de 60 jours*
- lot 1: huile, attributaire TEMWIN pour un montant de 81 510 400 MRU TTC et Hors TVA et un délai de livraison de 15 jours*
- lot 2: huile, attributaire TEMWIN pour un montant de 79 200 000 MRU TTC et Hors TVA et un délai de livraison de 60 jours.*

4°/- Examen du projet de marché (Lot N° 3) relatif à la fourniture de 200.000 litres de propanil et de 50.000 litres 2-4D au profit de la CSA, Réf : lettre n° 0007 reçue le 05 Février 2021

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché (Lot N° 3) passé avec ALM pour un montant de 950.000 Dollars HT et Hors Droits de Douanes avec un délai de livraison de 60 Jours après confirmation de la LC sous réserve de corriger la page de garde du Projet de Marché( lot 3 au lieu de lot 1 3).*

## COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

5°/- Examen du projet de marché par entente directe relatif à la réalisation du réseau de distribution eau potable dans la zone de Tarhil à Nouakchott, Réf: lettre n° 0020/CMD/MHA reçue le 02 février 2021

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente directe avec le Génie Militaire pour un montant de 46 510 619 MRU TTC et un délai de 4 mois, sous réserve de :*

- préciser à l'article 5 que le premier paiement de 20% sera effectué après installation du chantier:*
- insérer dans le corps du marché, un article précisant que l'attributaire accepte de se soumettre aux dispositions de l'article 33 de la Loi 2010- 044 portant code des marchés publics.*

PV N° : 7 du 10 février 2021

Page :

